

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
DOMPNAC - COMMUNE

Procès verbal

Le mercredi 17 septembre 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 septembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Carole Lastella.

Secrétaire de la séance : Jean Tirelli

Présents : Carole Lastella, Emmanuelle Delestang, André Renault, Jean Tirelli, Viviane Rousseau

Représentés :

Absents et excusés : Sébastien Berger

Ordre du jour :

- Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 9 septembre 2025
- Convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Beaumont et de Dompnac

Date du prochain conseil municipal

Délibérations du conseil :

Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 09/09/2025 (N° DE_2025_035)

Madame le Maire propose au vote l'approbation du procès-verbal du 9 septembre 2025 et demande s'il y a des remarques.

Le procès-verbal du 9 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Délibération : adoptée

Convention de mise à disposition de l'agent technique entre la commune de Beaumont et de Dompnac (N° DE_2025_036)

Madame le Maire explique aux conseillers qu'il est favorable aux communes de Dompnac et de Beaumont de créer une convention :

Pour effectuer des travaux d'entretien sur les communes de Dompnac et de Beaumont par leur agent d'entretien communal respectifs, de type : épareuse, débroussaillage, divers réparations, entretien service AEP, etc..., les employés ont besoin de travailler ensemble de manière ponctuelle ou d'échanger des journées de travail.

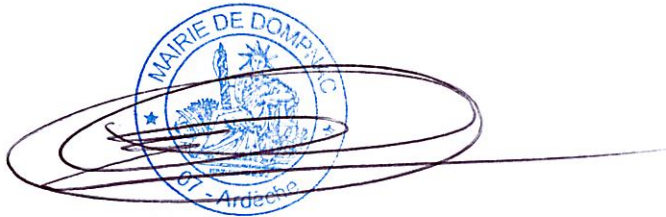
Avec l'accord des deux employés concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Dompnac, décide à l'unanimité, la mise en place de cette convention de partage de temps de travail (jointe en annexe) entre les deux employés ainsi que la mise en commun de matériel jusqu'au 28 février 2026.

Delibération : adoptée

Date du prochain conseil municipal : 20 novembre 2025 à 17h00.

Carole Lastella
Président de séance



Jean Tirelli
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Jean Tirelli, the Secretary of the session.